

6 août 2014

Mémoire de Visa Canada au Comité permanent des finances de la Chambre des communes dans le cadre des consultations prébudgétaires de 2015

Introduction

Visa Canada salue l'occasion qui lui est offerte de participer aux consultations prébudgétaires de 2015 du Comité permanent des finances de la Chambre des communes dans le but d'aider le gouvernement fédéral à équilibrer le budget afin d'assurer la viabilité financière et la croissance économique. Un élément clé de ce projet consiste à réduire les dépenses publiques grâce à des gains d'efficacité tout en maintenant des niveaux de services élevés pour tous les Canadiens. Visa est d'avis qu'une partie de son expérience et de sa capacité peuvent être utiles à cette tâche.

Même si la marque Visa est bien connue, l'organisation qui se cache derrière l'est moins. Visa n'est pas une banque; l'entreprise n'émet pas de cartes de débit ou de crédit, n'accorde pas de prêts ni ne fixe les taux et les droits qui se rattachent à l'utilisation ou à l'acceptation d'une carte. Visa joue un rôle distinct dans le système financier, facilitant le commerce entre les institutions financières et entre des millions de consommateurs, de clients du gouvernement et d'entreprises au Canada et dans le monde entier. Le réseau Visa relie 2 milliards de cartes de paiement, des dizaines de millions de marchands et 15 000 institutions financières dans plus de 200 pays. Des transactions de paiement par Visa ont lieu chaque minute de chaque jour dans chaque point du monde grâce à l'un des réseaux de traitement les plus évolués du monde – VisaNet.

L'objectif de Visa est de faciliter le flux et d'encourager l'accroissement des paiements électroniques pour faciliter le commerce et l'activité économique dans le monde entier. Visa aide les simples particuliers à avoir accès à leur argent de manière plus sûre et pratique, à édifier des entreprises plus puissantes et plus productives et à permettre aux gouvernements d'être plus rentables et plus à l'écoute de leurs citoyens.

Cela fait plus de 25 ans que Visa collabore avec les gouvernements pour tirer parti du potentiel et de la valeur des paiements électroniques, ce qui permet au secteur public d'en faire plus pour les citoyens, en utilisant moins de ressources et moyennant des contrôles améliorés et une plus grande responsabilisation.

C'est en tenant compte de cette expérience que Visa a préparé ce mémoire à l'intention du Comité permanent des finances de la Chambre des communes en se concentrant tout particulièrement sur les avantages et les possibilités qui découlent des programmes de décaissements prépayés du gouvernement.

Contexte : solutions des décaissements prépayés du gouvernement

Il fait peu de doute que le déboursement des paiements est particulièrement efficace grâce aux dépôts directs. Les efforts déployés ces dernières années pour encourager l'adoption

du débit direct ont eu des répercussions, en augmentant la sensibilisation et l'inscription à ce mode de décaissement. L'utilisation à cent pour cent du dépôt direct n'est pas réalisable à moyen terme, et c'est là que les cartes prépayées constituent une option (comme en témoignent les propres recherches ci-dessous du gouvernement du Canada).

Les cartes prépayées offrent aux gouvernements et aux organismes du secteur public un autre moyen sûr et hautement efficace de verser des paiements qui peuvent très nettement rationaliser les processus afin de réduire les coûts (sous forme d'une réduction des frais d'affranchissement, d'impression et de manutention), tout en éliminant les coûts des chèques et les problèmes de fraude que doivent souvent subir les bénéficiaires. Les cartes de paiement sont suffisamment souples pour relever les défis divers et évolutifs des mandats, des exigences et des infrastructures du gouvernement.

Alors que les programmes de décaissements prépayés du gouvernement sont moins utilisés au Canada, Visa a une vaste expérience des solutions prépayées conçues à la mesure des gouvernements du monde entier pour aider au décaissement et à la réception des paiements. Cette expérience concerne plus de 5 000 programmes gouvernementaux dans 47 pays.

Aperçu des programmes prépayés et des études de cas de Visa

Parmi les programmes de décaissements prépayés du gouvernement, il faut mentionner les programmes de soutien aux familles et aux enfants, l'assurance-emploi, la Sécurité de la vieillesse et les prestations du Régime de pensions du Canada, les prestations des Premières nations, les retenues salariales, les anciens combattants, les prestations d'invalidité et les prestations d'études et l'aide en cas de catastrophe. On trouvera ci-dessous quelques exemples :

États-Unis

- Les cartes prépayées de Visa sont utilisées dans plus de 80 programmes d'assurance-chômage et d'aide à l'enfance.
- Quarante-trois États ont désormais recours aux solutions prépayées de Visa pour faciliter le décaissement des prestations d'assurance-chômage. Durant la saison fiscale 2010, le programme volontaire d'aide à l'impôt sur le revenu parrainé par l'IRS (« VITA ») s'est servi des cartes prépayées de Visa pour accorder des remboursements d'impôt fédéraux par voie électronique aux personnes qui touchent un revenu faible à modéré dans 73 sites de VITA à travers les États-Unis.
- Quatre-vingt-dix-sept pour cent des décaissements sont désormais électroniques dans l'État du Nebraska, où l'utilisation de la Reliacard de Visa (carte prépayée) a permis de réduire de 93 % le coût des remboursements d'impôt.
- La carte de décaissement gouvernementale de Visa a aidé un autre État à épargner plus de 32 millions \$ en utilisant 470 000 cartes prépayées en remplacement des paiements traditionnels.

Pérou

- Le gouvernement du Pérou a émis plus de 10 000 cartes prépayées BanMat Visa Electron pour décaisser 40 millions \$ de prêts.

République dominicaine

- Près de 850 000 bénéficiaires de la République dominicaine ont reçu plus de 846 millions \$ en décaissements de l'État grâce aux cartes prépayées Solidaridad de Visa.

Pakistan

- Lorsque le Pakistan a été victime récemment de graves catastrophes naturelles, on s'est servi de cartes prépayées pour apporter une aide humanitaire. En 2009, l'aide a été versée grâce à l'utilisation de 300 000 cartes, chiffre qui a augmenté à 1,6 million de cartes en 2010.

L'expérience du Canada des décaissements de l'État à l'aide de cartes prépayées, même si elle est plus limitée, souligne le potentiel de ce mode de versement.

Secours en cas de catastrophe et aide humanitaire : les inondations en Alberta de 2013

- Les cartes prépayées de Visa conviennent on ne peut mieux aux situations de crise. Elles permettent d'avoir rapidement accès à des fonds, car elles peuvent être gérées grâce aux stocks préexistants qui peuvent être instamment activés et distribués à l'occasion d'une catastrophe.
- En 2013, la valeur de cette capacité a été prouvée durant les inondations qui ont ravagé l'Alberta.
- Visa et ses partenaires émetteurs ont collaboré avec le gouvernement de l'Alberta et le directeur du programme au déploiement complet d'un programme presque instantanément.
- Le résultat a été la distribution de plus de 17 500 cartes prépayées Visa Universal qui a permis de verser une aide aux personnes déplacées par les inondations dans les 48 heures suivant la demande.

La Compagnie du Nord-Ouest et les régions rurales et éloignées du Canada

- En 2012, la Compagnie du Nord-Ouest a créé la marque We Financial. Cette marque utilise la carte prépayée de Visa pour permettre aux Canadiens qui vivent dans des collectivités éloignées d'avoir facilement accès à des services de paiement électroniques.
- Pour ce qui est des paiements gouvernementaux, la Compagnie du Nord-Ouest a établi un partenariat avec des entités d'aide au revenu pour verser des prestations et des services de retenue sur le salaire grâce à la carte prépayée de Visa.

Décaissements prépayés et acceptation par les citoyens

Ces dernières années, Visa a vu une augmentation par quatre des programmes prépayés offerts par les émetteurs, les partenaires et les gouvernements à l'échelle mondiale, la demande étant appelée à croître au cours des cinq prochaines années.

Visa estime que l'utilisation accrue des décaissements prépayés par le gouvernement du Canada autorisera d'importantes économies, une sécurité, des contrôles et des responsabilités améliorés, de même que la ponctualité des paiements aussi bien pour le gouvernement que les citoyens. De plus, l'expérience démontre des taux élevés d'acceptation par les consommateurs de ce mode de paiement par rapport aux chèques traditionnels et même comme solution au dépôt direct.

Selon Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC), le Receveur général du Canada émet plus de 300 millions de paiements chaque année, dont près de 77 % se font par dépôt direct.

En même temps, TPSGC a annoncé que le gouvernement fédéral avait l'intention d'éliminer lentement et progressivement les chèques afin d'encourager les dépôts directs.

Étant donné que l'adoption à 100 % des dépôts directs est peu vraisemblable, TPSGC a demandé à la firme Ekos Research en 2013 de sonder les Canadiens sur les obstacles à la participation au dépôt direct. Le sondage a révélé que plus d'un Canadien sur quatre refuse ou est relativement prêt à accepter de recevoir des paiements de cette façon. Ce groupe a cité le manque de confiance dans les dépôts directs et des préoccupations relatives au processus d'adhésion complexe comme motifs de ce refus.

Fait intéressant, la moitié des personnes interrogées qui refusaient d'utiliser le dépôt direct ou qui y voyaient un obstacle à leur inscription sont prêts à accepter les cartes prépayées qui peuvent être chargées avec chaque nouveau paiement. Ces résultats prouvent clairement que les cartes prépayées sont une option simple et pratique pour les Canadiens (un quart des personnes interrogées) qui résistent au dépôt direct.

Carte prépayée de Visa – structure et fonctionnement

Les cartes prépayées reposent sur le dynamisme d'un partenariat entre trois entités – le gouvernement, le réseau (Visa) et l'institution financière (la banque émettrice) – dont chacune a un rôle important à jouer pour s'assurer que le paiement est reçu par le bénéficiaire auquel il est destiné.

Institution financière (banque émettrice)

- Émet la carte prépayée du gouvernement de Visa
- Prête des fonds pour chaque période de prestations
- En fait connaître les avantages et l'utilisabilité
- Assure la transparence par un relevé mensuel, une comptabilité en temps réel en ligne ou par connectivité mobile
- Offre les services de titulaire de carte aux bénéficiaires

Réseau (Visa)

- Facilite les paiements électroniques par guichet automatique, téléphone mobile, ordinateur ou carte
- Facilite les rapports entre les institutions financières et les clients gouvernementaux
- Traite les transactions par VisaNet

Gouvernement

- Vérifie l'admissibilité
- Valide l'identité du bénéficiaire
- Inscrit les bénéficiaires admissibles
- Fournit des renseignements détaillés sur les paiements
- Finance les décaissements par une institution financière
- Offre des services de programme aux bénéficiaires

Pour les bénéficiaires, les cartes de décaissement prépayées du gouvernement permettent d'avoir rapidement accès aux fonds, en plus de réduire les dépenses, d'améliorer la gestion et la budgétisation de l'argent, de renforcer la sécurité (grâce à la politique de « responsabilité nulle » de Visa), de verser des paiements ininterrompus en guise de secours en cas de catastrophe et de jouir d'une acceptation générale.

Les cartes prépayées facilitent également l'inclusion financière, en particulier pour les Canadiens qui n'ont pas de compte en banque ou qui vivent dans des collectivités éloignées où – contrairement aux chèques émis par le gouvernement – les cartes prépayées peuvent être utilisées à n'importe quel point de vente, au téléphone, sur l'appareil mobile d'un titulaire de carte et même en ligne.

L'exercice de démarrage est relativement simple pour les titulaires de carte :

Activation : Le titulaire de carte (bénéficiaire) recevra une carte prépayée (par le courrier ou dans un bureau du gouvernement) et pourra activer sa carte en ligne, au téléphone ou en personne à la succursale émettrice ou au bureau du gouvernement. Dès l'activation, l'émetteur chargera la carte avec les prestations du bénéficiaire, et si les prestations sont permanentes, la carte sera automatiquement rechargée à intervalles réguliers.

Utilisation des fonds : Le titulaire de carte peut utiliser la carte prépayée comme n'importe quelle carte de débit ou de crédit en présentant la carte de paiement à un point de vente. Le titulaire peut également l'utiliser pour les achats en ligne ou pour avoir accès à des fonds dans un guichet automatique ou par l'option de remise en argent au point de vente.

Solde du compte : Le titulaire de carte peut également suivre ses dépenses et dans certains cas, les soldes en temps réel par divers moyens, notamment le relevé mensuel, Internet, le téléphone (« RVI » ou agent véritable), la réception de messages d'alerte sur un appareil mobile ou une adresse de courriel. Si les prestations sont permanentes, le titulaire de carte peut recevoir des avis lorsque de nouveaux fonds ont été chargés.

Conclusion

Visa est convaincue que l'utilisation généralisée des cartes prépayées pour les décaissements gouvernementaux contribuera aux efforts déployés par le gouvernement fédéral pour améliorer l'efficacité de ses opérations, tout en fournissant de meilleurs services aux Canadiens. Dans un contexte où le gouvernement encourage l'utilisation accrue des paiements électroniques de manière plus générale, les cartes prépayées peuvent compléter les initiatives de dépôt direct afin de s'assurer que les objectifs de réduction des dépenses de l'État sont atteints sans que les services aux citoyens en pâtissent.

D'après ce que Visa sait des volumes actuels de chèques et des paiements aux bénéficiaires d'un programme, le bénéficiaire moyen reçoit en moyenne 11,3 paiements par an. Si l'on part de l'hypothèse prudente d'un montant de 0,95 \$ par chèque, cela représente un coût annuel d'environ 10,74 \$ par bénéficiaire. Si l'on inclut les chèques perdus ou volés, les chèques en double et les frais de traitement qui se rattachent aux dépôts dans les banques non bénéficiaires, le coût annuel augmente à plus de 12 \$ par bénéficiaire. Selon l'expérience de Visa, ce coût peut être réduit de 60 à 80 % en convertissant les bénéficiaires qui refusent de s'inscrire au système de dépôt direct des chèques aux cartes prépayées. De plus, grâce à l'usage généralisé des cartes de paiement, les bénéficiaires passeront à un mode de paiement sûr et commode qui leur est familier.

L'expérience de Visa au Canada et dans le monde entier prouve que les cartes prépayées peuvent être conçues à la mesure des besoins propres à certains programmes du gouvernement. L'expérience de Visa au Canada démontre que les cartes prépayées conviennent particulièrement bien aux programmes de décaissement qui visent les collectivités éloignées où les bénéficiaires peuvent ne pas avoir de compte en banque et où les options de recours aux chèques émis par le gouvernement sont limitées.

Dans ces cas, une carte prépayée peut être un mode de remplacement commode d'un compte en banque conventionnel.

Les recherches de TPSGC soulignent la volonté des Canadiens d'accepter les cartes prépayées en remplacement des chèques traditionnels émis par le gouvernement. Alors qu'un grand nombre de Canadiens (un sur quatre) résiste encore aux dépôts directs pour les décaissements du gouvernement, plus de la moitié de ce sous-ensemble serait disposée à accepter des cartes prépayées comme solution. Compte tenu de la commodité, de la sécurité, de la souplesse et de la rentabilité des cartes prépayées de Visa pour les consommateurs, l'inclusion de cette option pour les bénéficiaires d'un décaissement devrait permettre d'apaiser une préoccupation vive sans pour autant réduire les services.

Visa Canada est heureux de l'occasion qui lui est donnée de collaborer de plus près avec les ministères du gouvernement fédéral à des initiatives pilotes dans ce domaine et de démontrer la façon dont les cartes prépayées de Visa peuvent aider le gouvernement à atteindre ses objectifs. Nous espérons que le Comité permanent des finances de la Chambre des communes songera à recommander dans son rapport que les ministères et

organismes du gouvernement fédéral examinent la façon dont l'utilisation des cartes prépayées peut contribuer à ce projet important qui consiste à rationaliser les opérations du gouvernement tout en fournissant de meilleurs services aux Canadiens.